

FONDS DE BOURSES en sciences biologiques Concours 2018-2019

Le **Fonds de bourses en sciences biologiques (FBSB)** a été créé en 1986 pour encourager les étudiants des cycles supérieurs qui se distinguent par l'excellence de leur dossier académique et leurs réalisations en recherche.

Le concours est ouvert aux étudiants de maîtrise et de doctorat qui sont inscrits à temps plein ou en rédaction. Les étudiants qui ont remis leur avis de dépôt ou en prolongation ne sont pas admissibles. Les dossiers des deux cycles sont étudiés séparément. Les membres du Comité des études supérieures et des bourses tiennent compte dans leur évaluation du degré d'avancement de l'étudiant dans ses études. Le nombre de bourses accordées et leur montant sont déterminés chaque année selon les fonds disponibles et ce nombre, pour chacun des cycles, est déterminé au prorata des demandes. Il suffit d'être **inscrit au trimestre d'automne 2018** au Département de sciences biologiques pour être admissible à ce concours.

Les étudiants détenant déjà une bourse d'un organisme subventionnaire (**CRSNG, FQRNT**) ne sont pas admissibles au **FBSB** durant l'année où ils détiennent cette bourse. De même, un étudiant récipiendaire d'une bourse du **FBSB** ne peut y être admissible plus d'une fois à un cycle donné. Un étudiant qui aurait obtenu une bourse du **FBSB** durant ses études de maîtrise redevient cependant admissible dans le cadre de ses études de doctorat.

L'excellence des dossiers est évaluée en fonction des éléments suivants : relevés de notes, expériences pertinentes, bourses, prix et distinctions, qualité de la présentation du projet d'études, publications et autres réalisations, lettres de recommandation.

L'étudiant doit fournir, avec son formulaire, une copie des relevés de notes universitaires et deux lettres de recommandation.

Le dossier ordonné et complet (**version électronique, format PDF**) doit être transmis par courriel à meriem.sadok@umontreal.ca, au plus tard **le 14 septembre 2018 à midi**. Aucun dossier reçu après cette date ne sera accepté.

Les bourses seront décernées **le 20 novembre 2018** lors de la cérémonie « Célébrer les arts et les sciences », tenue dans le hall d'honneur du Pavillon Roger-Gaudry.



Daniel Boisclair Directeur
Département de sciences biologiques